



Yukie Hihara

Maîtresse de conférences à l'Université de Yamagata (Japon)

20 mars 2024

14h - 16h Salle C4-126 au Comprasec

Le harcèlement au travail : comparaison des approches juridiques entre les droits japonais, français et canadien

Depuis le début des années 2000, un certain nombre de pays ont pris en compte le harcèlement (sexuel et moral) au travail dans diverses branches du droit et en convoquant différents principes juridiques. Au travers de la comparaison des systèmes japonais, français et canadien, le but de cette intervention sera de saisir les évolutions et caractéristiques du droit du harcèlement au travail au gré de différentes approches juridiques et de récentes réformes.